COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL

SÉANCE DU 20 mai 2022

Date enregistrement dossier	N° et type de demande D= décision A= avis	Intitulé du projet	Commune d'implantation	Demandeur	Nature de la demande (création, extension, transfert)	Surfaces de ventes actuelles	Surfaces de vente totales après	Date CDAC	Sens de l'avis ou de la décision
24/03/22	A 22/874	Extension de 1666 m² de la surface de vente d'un ensemble commercial situé Lieu-Dit « Westrich » Zone Industrielle Nord à SELESTAT, faisant passer la surface de celui-ci de 10 297 m² à 11 963 m² par l'extension de 1576 m² du magasin sous l'enseigne BRICO E.LECLERC faisant ainsi passer sa surface de vente de 3150 m² à 4726 m² et par l'extension de la galerie marchande de 90 m² faisant ainsi passer la surface de vente de celle-ci de 1687 m² à 1777 m². Le projet prévoit également la régularisation d'une extension de 710 m² de l'hypermarché E.LECLERC et d'une extension de 287 m² de sa galerie marchande, soit une surface de vente totale de 997 m², réalisées lors des mesures transitoires de la Loi de Modernisation de l'Économie du 4 août 2008.	SELESTAT	SAS ALSEDIS M. Vincent SCHUWER Lieu-Dit « Westrich » Zone Industrielle Nord 67600 SELESTAT vincent.schuwer@scapalsace.fr	Extension	10 297 m²	11 963 m²	**20/05/22**	**AVIS FAVORABLE**
12/04/22	A 22/875	Création d'un ensemble commercial d'une surface de vente de 2183 m² sous l'enseigne POMPAC, situé Route Ecospace à MOLSHEIM, formé d'un bâtiment composé de trois cellules commerciales non alimentaires de 927 m², 858 m² et 398 m².	MOLSHEIM	SAS POMPAC M. Philippe MULLER 1 rue du Doubs 67100 STRASBOURG p.muller@pompac.fr	Création	/	2183 m²	**20/05/22**	**AVIS FAVORABLE**